

Avis administratifs

7315159501 - AA

Commune de FONTENILLES Projet d'aménagement d'un lotissement de 62 lots situé lieu-dit la Pichette 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté N° 2022-3-296 en date du 28 décembre 2022, le maire de Fontenilles a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aménagement d'un lotissement de 62 lots situé lieu-dit la Pichette.

A cet effet, M Christian MOIROT, exerçant la profession de mandataire judiciaire à la protection des mineurs, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera à la mairie de Fontenilles du lundi 23 janvier 2023 à 9 h 00 au jeudi 23 février 2023 à 12 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30, et les samedis 28 janvier 2023 et 18 février 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Fontenilles pour recueillir ses remarques et observations :

- le lundi 23 janvier 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 28 janvier 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 23 février 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique incluant l'étude d'impact et son résumé non technique, et l'avis de l'autorité environnementale :

- Sur le site internet suivant : ville-fontenilles.fr
- En format papier disponible en mairie et sur un poste informatique dédié mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leur frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse Mairie place Sylvain Darlas, 31470 Fontenilles ;
- Par courrier électronique à l'adresse : noreply@ville-fontenilles.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au maire de Fontenilles dans un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête publique, seront tenus à la disposition du public pendant un an :

- A la mairie de Fontenilles ;
- Sur le site internet suivant : ville-fontenilles.fr

A l'issue de l'ensemble de la procédure d'enquête publique, M. le Maire de Fontenilles pourra délivrer un arrêté portant autorisation, autorisation avec prescriptions, ou refus du permis d'aménager.

M. Le Maire,
Christophe TOUNTEVICH.

ENFIN UN SITE
UNIQUE POUR
VOS NOUVEAUX
MARCHÉS
PUBLICS...

CENTRALEDES MARCHÉS.COM
Votre prochain marché est...

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

7313613601 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

MEX&CO, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros. Siège social : 54 bis, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse.

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Toulouse du 17 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : forme : société par actions simplifiée. Dénomination : MEX&CO. Siège : 54 bis, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 10 000 euros. Objet : à l'étranger : toutes activités de vente d'aliments et de boissons sans alcool, à consommer sur place, à emporter ou en livraison. Toutes activités propres à la restauration rapide. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société NEWCO, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 20, rue Thérion-de-Montaugé, 31200 Toulouse, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 920 672 094, représentée par M. Styve ANTOINETTE, président. Directeur général : la société V.FOOD, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 6, rue des Jardins, 82290 Barry-d'Islemade, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montauban sous le numéro 922 225 826, représentée par M. Mathias VACCARO, directeur général. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis,
Le Président.

7315143601 - VS

EURL SOLUTIONS-FINANCES.COM

EURL
Au capital de 4 500 euros
Siège social :
5, rue du Puy de Sancy
31240 L'UNION
490 313 988 RCS de Toulouse

AVIS

L'AGE du 31 décembre 2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme MERCERON Linette, demeurant 58, rue Alfred-Kastler, bâtiment C appartement 403, 17000 La Rochelle pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Radiation au RCS de Toulouse.

7314851701 - VS



Société d'avocats
2, allée Michel-de-Montaigne
31770 COLOMIERS
Tél. 05 62 87 62 90

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé signé électroniquement le 27 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : HOLDING MATHOLY.

Forme sociale : société par actions simplifiée.

Siège social : 19, boulevard de Strasbourg, 31000 Toulouse.

Objet social : l'activité de société financière en général et toutes activités normalement exercées par les sociétés holdings (prestations de services).

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 1 000 euros.

Président : Mme Justine MATHIEU demeurant 19, boulevard de Strasbourg, 31000 Toulouse.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées. Chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : sauf le cas où les actions sont détenues par un associé unique, toutes les cessions d'actions sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation de la société au RCS de Toulouse.

7315112901 - VS

MILLPAIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue de la Chenaie
31820 PIBRAC
488 124 470 RCS Toulouse

AVIS

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 1er décembre 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé liquidateur : Mme Brigitte VIAGAS, demeurant à Pibrac (31820), 3, rue de la Chenaie, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Pibrac (31820), 3, rue de la Chenaie. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis
Le Liquidateur.

7315145801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 décembre 2022, à Toulouse.

Dénomination : I.M.A PEINTURE.

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 16, allée de Barcelone, 31000 Toulouse.

Objet : peinture revêtement sol et mur. Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 500 euros divisé en 100 actions de 5 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les actions sont librement cessibles.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés : président : M. Moussa ZENATI 16, allée de Barcelone, 31000 Toulouse.

La société sera immatriculée au RCS Toulouse.

Vie de sociétés

7314955501 - VS

Étude de Me Jean-Pierre MARTIN

Notaire associé à NOE (31410)
3, rue des Tilleuls

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Pierre MARTIN, notaire associé de la société civile professionnelle « JEAN-PIERRE MARTIN, NOTAIRE ASSOCIÉ », titulaire d'un office notarial à Noe (31410), 3, rue des Tilleuls, le 23 décembre 2022 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Groupement Foncier Agricole de « GFA DE LA PETITE NÈRE ».

Forme : société civile.

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Siège : Lautignac (31370), 600, route de la Petite-Nère.

Durée : 99 années.

Capital social : sept cent mille trois cents euros (700 300 euros).

Apport(s) en numéraire : 300 euros, divisé en 3 parts de 100 euros chacune.

Apport(s) en nature : a Lautignac (Haute-Garonne) 31370. Un ensemble de parcelles agricoles avec bâtiments, le tout cadastré section: AL n°s 20 à 25, 27 à 31, 35 à 42, 58, 59, 63 et E n°s 53 à 55, 139, 160, 161, 165, 169, 176 à 180, 187, 188, 241 à 244, 246, 247, 249, 253, 254, 258, 266, 271, 277, 278, 314, 358, 163, 284, 285, 286, 290, pour une contenance totale de 246 ha 27 a 30 ca.

A Noe (Haute-Garonne) 31410, lieu-dit Le Thil. Un ensemble de parcelles de terres agricoles, cadastré section : A n°s 21 à 24, 29, 35, 36, 1254 à 1256, 1700, pour une contenance totale de 08 ha 63 a 18 ca

A Lavernose-Lacasse (Haute-Garonne) 31410. Un ensemble de parcelles de terres agricoles, cadastré section : E n°s 523 à 526, 543, 545, 751, 752, 1026, 1027, 1029, pour une contenance totale de 11 ha 08 a 94 ca.

A Pouy-de-Touges (Haute-Garonne) 31430. Un ensemble de parcelles agricoles, cadastré section : A n°s 1 à 4, 86, 279, 281, 283, 285, 287, 289, pour une contenance totale de 08 ha 17 a 57 ca.

A Montastruc-Saves (Haute-Garonne) 31370, lieu-dit Lanero. Un ensemble de parcelles agricoles, cadastré section : B n°s 121 à 123, 131, 132, pour une contenance totale de 02 ha 66 a 80 ca.

A Sajas (Haute-Garonne) 31370. Un ensemble de parcelles de terre, le tout cadastré section: B n°s 55, 56, 352, 353, 355, pour une contenance totale de 04 ha 34 a 18 ca.

Évalués à 700 000 euros, divisé en 7 000 parts de 100 euros chacune.

Parts sociales : toute cession à titre onéreux faite à une personne autre qu'un associé ou son conjoint, ne peut avoir lieu, qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le gérant : M. Michel BOUSIN demeurant à Lautignac (31370), 600, route de la Petite-Nère.

La durée de ses fonctions : illimitée.

Immatriculation : RCS de Toulouse.

Pour avis
Le Notaire.

7315097601 - VS

AVIS DE MODIFICATIONS

ACG AUDIT CONSULTING GROUP. Société par actions simplifiée au capital de 710 710 euros. Siège social : 225, avenue de Lardenne, 31100 TOULOUSE. RCS Toulouse : 413 700 428.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2022 : il a été pris acte de la démission du président de la société, M. Jean CHENEBEAU demeurant 86, route de Castres, 31130 Balma, à compter du 31 décembre 2022. Il a été remplacé à compter du 1er janvier 2023 par la société ASPLO, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 225, avenue de Lardenne, 31100 Toulouse, immatriculée au RCS de Toulouse, sous le numéro 905 253 522, représentée par M. Jean CHENEBEAU. Il a été pris acte de la démission du directeur général, la société YTEM SARL au capital de 75 520 euros sise 225, avenue de Lardenne, 31100 Toulouse immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 789 034 964, à compter du 31 décembre 2022. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis.

7315014001 - VS

BOUCHERIE DES ARCADES

Société
par actions simplifiée
Capital : 5 000 euros
Siège social : 21, rue de la République
31410 SAINT-SULPICE/LÈZE
Immatriculation : 839 763 794
RCS Toulouse

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'un acte reçu par Me MIRAILLES, notaire à Lézat-sur-Lèze (09210), le 19 décembre 2022, enregistré au SPFE de Foix, le 27 décembre 2022, dossier 2022 00033729, référence 0904P01 2022 N 00658.

M. Thierry MARQUET, demeurant à Lézat-sur-Lèze (09210), 15 Ter, boulevard Gabriel-Fauré, a été nommé président en remplacement de M. Jérôme PERRAULT, demeurant à Lézat-sur-Lèze (09210), 15, rue des Jonquilles, démissionnaire.

Pour avis,
Le Président.

7314976701 - VS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIÉTÉ BMC31. Société à responsabilité limitée en liquidation. De forme unipersonnelle. Au capital de 1 000 euros. Siège Social : 33, rue des Tilleuls, 31650 Saint-Orens-de-Gameville. R.C.S. Toulouse 839 375 052.

Par décision du 30 novembre 2022, l'associée unique de la société BMC31, agissant également en qualité de liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Le Liquidateur.

7315346301 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Benoît GAILLARD, en date du 29 décembre 2022, à Blagnac.

Dénomination : IMMO BEN'S. Forme : société civile. Siège social : 11, rue Gambetta, 31390 Carbone. Objet : la société a pour objet la gestion d'un patrimoine en bon père de famille et à cet effet notamment l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, l'affectation en copropriété s'il y a lieu et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles, la mise à disposition gratuite des biens de la société aux profit des associés, et la disposition, l'aliénation, vente (exceptionnelle) ou apport en société, de tous les immeubles et droits immobiliers et mobiliers composant son patrimoine ; et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 400 euros. Montant des apports en numéraire : 400 euros. Cession de parts et agrément : libre entre associés, agrément pour les autres.

Gérant : M. Mourad BENELHOCINE, demeurant 4, allée du Poitou - Appartement 11, 31770 Colomiers. Gérant : M. Mohammed BENZERGA, demeurant 6, rue Bertran Appartement 41, 31200 Toulouse.

La société sera immatriculée au RCS de Toulouse.

Pour avis,
Le Représentant légal.

7315338201 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 29 décembre 2022 à Blagnac (31700), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : CLS SERVICE

Siège social : 34, rue Théophile-Gautier à Blagnac (31700).

Objet : L'étude, l'expertise et le dimensionnement de bâtiments, des installations et des équipements nécessaires à l'exploitation des bâtiments. La pose d'équipements de ventilation, de désenfumage, de sécurité incendie, de coffres électriques de pilotage. L'installation et la maintenance d'équipements des bâtiments en particulier pour la sécurité incendie, l'installation électrique, les automatismes, la ventilation, la serrurerie. La réalisation de travaux de rénovation de bâtiments, y compris thermique.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital variable : Le capital est initialement fixé à 10 000 euros divisé en 1 000 actions de 10 euros. Il pourra être de 10 000 euros minimum et de 500 000 euros maximum.

Apports en numéraire : 10 000 euros. Président : M. Jean-Michel RAGO, demeurant au 34, rue Théophile-Gautier à Blagnac (31700).

Directeurs généraux : M. Guillaume RAGO, demeurant au 9, avenue des Pins, Etage 1 - Appartement 20 à Blagnac (31700).

M. Guillaume BLONDEL, demeurant au 174, chemin de Fauret à Corbarieu (82370).

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède. Chaque associé peut se faire représenter par toute personne de son choix.

Transmission des actions : les cessions d'actions entre associés sont libres, qu'elles soient réalisées à titre onéreux ou à titre gratuit (donation ou succession).

Toutes les autres cessions d'actions, qu'elles soient réalisées à titre onéreux ou à titre gratuit (donation ou succession), sont soumises à agrément obtenu par décision de l'assemblée générale des associés, étant précisé que le cédant ne prend pas part au vote. Les décisions collectives des associés sont prises à la majorité absolue des associés (à savoir, la moitié des voix plus une) présents ou représentés, étant précisé que les abstentions ne sont pas prises en compte.

Afin d'obtenir cet agrément, l'associé qui envisage de céder ses actions devra notifier le projet de cession à la société, au président et à chacun de ses associés.

Cette notification sera faite soit sous forme de lettre recommandée avec avis de réception, soit sous forme d'acte extrajudiciaire, soit par remise en mains propres contre récépissé.

Immatriculation : au RCS de Toulouse.

Pour avis
Le Représentant légal.

7315368401 - VS

AVIS DE DISSOLUTION

Le 27 décembre 2022, les associés de la société «SCEA DE L'ALISIER», société civile d'exploitation agricole au capital de 17 385 euros, ayant son siège social fixé route de Lux, La Planxe, 31290 Saint-Vincent, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 400 576 757, ont décidé sa dissolution anticipée.

Liquidateur : Delphine LONGUÉ demeurant La Vidalette, 31290 Trébons-la-Grasse.

Tout document concernant la liquidation doit être adressé au siège de la liquidation lequel est fixé au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Toulouse (31).

ANNONCES
LÉGALES

02 99 26 42 00
annonces.legales@medialex.fr